

LE BARCARÈS

JN DE TENNIS 14/06/2016

L'open national de tennis fauteuil handisport à la puissance 4

À trois mois des jeux paralympiques qui se tiendront à Rio en septembre, le 4^e open national de tennis fauteuil handisport s'est déroulé dernièrement durant trois jours. De nombreux athlètes de haut niveau se sont affrontés dans cette compétition d'ampleur nationale, en présence de Jean-Louis Tarrus, président du comité départemental handisport et partenaire de ce 4^e open, et Valérie Cros, présidente du club de tennis local.

Tout s'est parfaitement déroulé, dans une ambiance chaleureuse, grâce à la présence des bénévoles du club qui se sont relayés avec le concours des médaillés Jeunesse et sports de Bernard Secretin.

La compétition a connu une fréquentation conséquente par rapport à l'édition précédente. Comme chaque année, tous les participants dont une seule féminine Carole Coutenson, qui venait du Gard (cette dernière s'est brillamment comportée), ont apprécié l'accueil,



Le président du handi-tennis Barcarès, Jean-Claude Brzeskwiniwicz et le directeur de cet open, Frédéric Laplace, entourés des bénévoles de l'organisation de cette manifestation.

l'organisation et le bon déroulement du tournoi. Le directeur du tournoi, Frédéric Laplace, en présence de Jean-Claude Brzeskwiniwicz, président de l'Handi-tennis-Barcarès, donnent rendez-vous l'année prochaine pour la cinquième édition.

Info Handi-tennis Barcarès : 06 62 22 12 75 - mail mbr@free.fr

Palmarès

● Dans le tableau principal, le trophée a été remporté par Mathieu De Cilla de Toulon, face à Martial Galvan du Pontet sur le score 6/2 6/3.

● Dans le second tableau, c'est François Heyraud d'Antibes qui l'emporte devant Wilfried Couderc du Grau du Roi, tous deux classés 15/8 sur le score de 6/3 - 6/4.

● Vainqueur du troisième tableau, le Toulousain Alexandre Brunet est venu à bout de l'excellent Jean-Marc Koghlian de Marseille en trois sets 5/7 6/4 6/3. Le seul représentant du Barcarès, Grégory Tachen, s'est incliné en quart de finale du tableau.

● En double, c'est la paire Martial Galvan du Pontet et Didier Ferrero de Cagnes-sur-Mer qui s'impose devant André Rousset de Saint-Aban et Alexandre Brunet de Toulouse 6/3 6/1.

● La compétition était arbitrée par le représentant du comité du tennis des P.-O. et juge arbitre, Gérard Oberti, qui officiait pour la troisième fois.



Les médaillés Jeunesse et sport et les vainqueurs.